

## Grilles d'évaluation pour 10 patients

O si la réponse est OUI ou présent

N si la réponse est NON ou absent

NA si le critère ne s'applique pas à ce patient ou à votre pratique (précisez dans la zone de commentaires). N'hésitez pas à ajouter des informations qualitatives

## Critères de Pratiques (recherchés dans 20 dossiers ou 20 patients successifs)

**Second objectif :** éviter l'aggravation d'une insuffisance rénale

**Critère 4.** Il existe une démarche d'optimisation hémodynamique ayant pour but d'éviter l'hypovolémie et de corriger rapidement les épisodes d'hypotension artérielle.

Dossier N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Il existe une prévention de l'hypovolémie basée sur l'évaluation d'au moins un critère hémodynamique habituel au service.											O : N : NA :
Les épisodes d'hypotension artérielle (pression artérielle moyenne <65 mmHg chez les patients non hypertendus) font l'objet d'une évaluation hémodynamique et sont rapidement corrigés.											O : N : NA :

**Critère 5.** Les médicaments néphrotoxiques sont évités sauf en cas d'absence d'alternative.

Dossier N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Les médicaments diminuant la pression de filtration glomérulaire tels que les AINS, les IEC ou les antagonistes de l'angiotensine (ARA-II) sont arrêtés en cas d'insuffisance rénale aigue.											O : N : NA :
Chez les patients ayant une insuffisance rénale, les antibiotiques néphrotoxiques ne sont utilisés qu'en absence d'alternative thérapeutique											O : N : NA :
Chez les patients ayant une insuffisance rénale, les produits de contraste radiologiques ne sont utilisés qu'en absence d'alternative diagnostique ou thérapeutique.											O : N : NA :
Si l'utilisation de produits de contraste radiologique est indispensable, une prévention de l'aggravation de l'insuffisance rénale est réalisée selon un protocole prédéfinis.											O : N : NA :

**Critère 6.** Les diurétiques ne sont administrés que dans le seul but de contrôler l'homéostasie hydro-électrolytique.



sodium légèrement supérieur à la natrémie du patient.											N : NA :
En hémodialyse intermittente, la température du dialysat est réglée de 2 à 3 degrés en dessous de celle du patient (35 à 37°C en général).											O : N : NA :
Le « tampon » acétate n'est pas utilisé dans les solutés d'EER.											O : N : NA :

**Critère 9.** L'anticoagulation adoptée pour l'épuration extra rénale permet d'éviter les thromboses prématurées du circuit sans exposer le patient à un risque hémorragique excessif.

Dossier N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
La coagulation prématurée d'un circuit (avant un arrêt programmé) est signalée sur la feuille de surveillance.											O : N : NA :
Chez un patient présentant un risque hémorragique, une procédure alternative à l'anticoagulation systémique est utilisée.											O : N : NA :
Chez un patient présentant une pathologie associée nécessitant une anticoagulation systémique, les objectifs d'anticoagulation dictés par cette pathologie sont respectés lors de l'épuration extra-rénale.											O : N : NA :